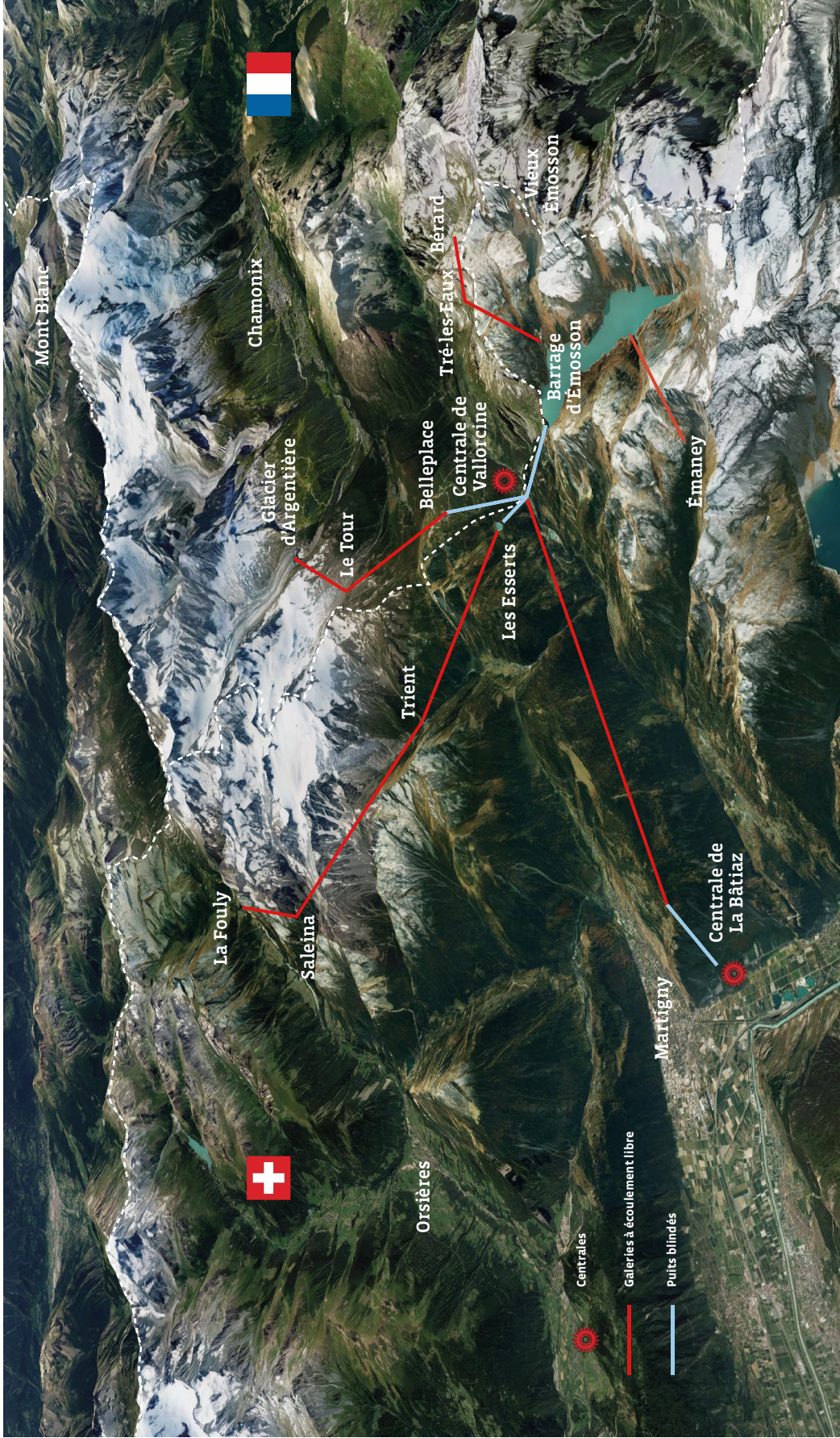


ÉLECTRICITÉ D'ÉMOSSON SA  
MARTIGNY SUISSE

# Rapport annuel de gestion 2021





## PARTENAIRES

### ALPIQ

Alpiq Suisse SA

Chemin de Mornex 10, CH-1003 Lausanne

50 %



Electricité de France SA

22-30 Avenue de Wagram, F-75382 Paris 8e

50 %

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Michael Wider, Président, Düringen (CH)

Head of Generation Switzerland, Groupe Alpiq

Gilles Feuillade, Vice-président, Puteaux (F)

Directeur Industrie, EDF Hydro, EDF SA

Laurent Pérotin, Grenoble (F)

Directeur EDF Hydro Alpes, EDF SA

Stéphanie Baehrel, Annecy (F)

Secrétaire Générale, Hydrostadium, Groupe EDF

Amédée Murisier, Köniz (CH)

Head of Hydropower Generation, Groupe Alpiq

Gilles Robert-Nicoud, Lausanne (CH), (jusqu'au 16.06.2021)

Avocat au barreau, MCE Legal

Paul Michellod, Leytron (CH), (à partir du 16.06.2021)

Senior Strategist, Groupe Alpiq

*Les mandats des administrateurs expirent à la date de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires de 2024.*

## COMMISSAIRES GOUVERNEMENTAUX

Moritz Steiner, Sion (CH)

a./ Chef du Service de l'Énergie et des Forces Hydrauliques du Canton du Valais

Philippe Cruchon, Paris (F)

Ingénieur général des ponts et chaussées

## SECRÉTAIRE DU CONSEIL

Aude Buffet, Lausanne (CH)

Responsable Administration et Finances, Emosson SA

## ORGANE DE RÉVISION

Ernst & Young SA, Bâle

## GESTION DE LA SOCIÉTÉ

Bruno Boulicaut

Directeur

Bruno Boulicaut

Chef d'Exploitation

Aude Buffet

Responsable Administration et Finances

Patrick Monnay

Responsable Maintenance et Projets

## ➤ AMÉNAGEMENT BINATIONAL



La Bâtiaz, Martigny, Suisse  
Vallorcine, France

## ➤ EFFECTIF

**37** collaborateurs

mis à disposition par les partenaires  
Alpiq et EDF

## ➤ PUISSANCE INSTALLÉE

**420** MW

issue de 6 groupes de production  
et 2 pompes

## ➤ PRODUCTION MOYENNE

**850** GWh

stockable dans un grand barrage de 180  
mètres de hauteur, capacité de 225 Mio m<sup>3</sup>

## ➤ APPORTS CAPTÉS MOYENS

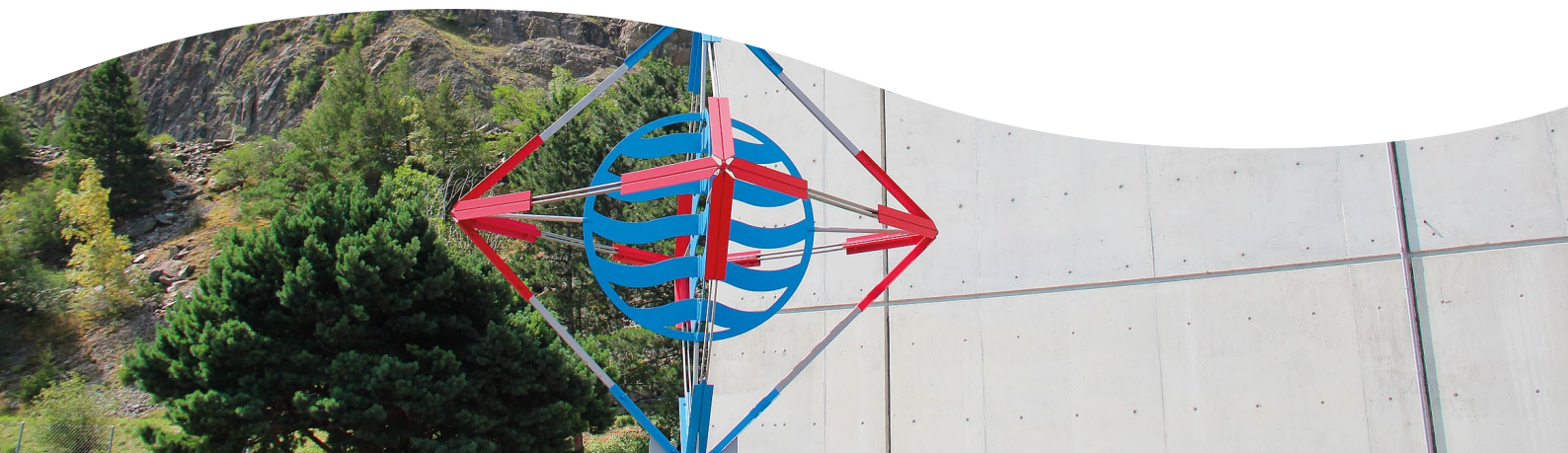
**350** Mio m<sup>3</sup>

par 30 prises d'eau, 1 captage sous glaciaire,  
45 km de galeries et 4 puits blindés

## ➤ CHIFFRE D'AFFAIRES

**30** MCHF

dont 28 MCHF de charges annuelles  
facturées au partenaire en 2021



## Exploitation

EXERCICE		2021	2020
<b>Apports totaux captés</b>	<b>hm<sup>3</sup></b>	<b>348,0</b>	<b>373,4</b>
<b>Production fournie au partenaire</b>	<b>GWh</b>	<b>837,3</b>	<b>1044,4</b>
Energie restituée et échangée	GWh	36,2	3,9
<b>Production physique, restituée et échangée</b>	<b>GWh</b>	<b>873,5</b>	<b>1048,3</b>
Energie de restitution aux usines de l'Arve*	GWh	-34,4	-34,4
Energie de pompage fournie par le partenaire	GWh	-97,3	-77,4
Résultante de l'aménagement	GWh	741,8	936,5
<b>SITUATION AU</b>		<b>31.12.21</b>	<b>31.12.20</b>
<b>Remplissage des retenues</b>			
Retenue d'Emosson	%	59,7	70,4
Retenue de Vieux-Emosson	%	71,9	48,6
<b>AVOIRS DES PARTENAIRES</b>	<b>GWh</b>	<b>349,3</b>	<b>425,9</b>

1 hm<sup>3</sup> = 1 million de m<sup>3</sup>

1 GWh = 1 million de kWh

\* Les restitutions aux usines de l'Arve sont effectuées sous forme d'énergie depuis le 1er juin 2009. Au préalable, une indemnisation financière était convenue.

## Finances

<b>EXERCICE</b>		<b>2021</b>	<b>2020</b>
<b>Charges annuelles facturées au partenaire</b>	MCHF	<b>28,4</b>	<b>28,9</b>
<hr/>			
<b>SITUATION AU</b>		<b>31.12.21</b>	<b>31.12.20</b>
<b>Actif circulant</b>	MCHF	4,8	9,2
<b>Actif immobilisé</b>	MCHF	328,8	338,2
		<b>333,7</b>	<b>347,4</b>
<hr/>			
<b>Capitaux étrangers à court-terme</b>	MCHF	192,2	47,4
<b>Capitaux étrangers à long-terme</b>	MCHF	1,5	160,0
<b>Capitaux propres</b>	MCHF	140,0	140,0
		<b>333,7</b>	<b>347,4</b>

## Généralités

### L'exercice 2021 est le 44<sup>e</sup> après la clôture du compte de construction.

La crise sanitaire Covid-19 était toujours présente en 2021. Les mesures spécifiques mises en place en 2020 se sont poursuivies pour limiter les impacts sur l'exploitation courante et les projets d'investissement, tout en garantissant la sécurité des personnes et des biens.

Les apports se situent dans la moyenne décennale de même que la production propre fournie; elle s'élève à 837.3 GWh, à laquelle il convient de rajouter 36.2 GWh d'énergie échangée avec les CFF.

Les frais à charge du partenaire Alpiq sont de 28.4 MCHF.

Le **taux de disponibilité** en mode de turbinage de l'aménagement atteint 88.9% en 2021, inférieur à l'objectif (90.7%). Il est impacté principalement par l'intervention sur la pivoterie du groupe 2 de Vallorcine au 2<sup>e</sup> trimestre. La disponibilité des pompes (72.8%) en recul de 5% sur l'objectif est impactée par cette même intervention. Le **taux d'indisponibilité sur avarie** reste toujours faible et seulement influencé par les incidents de fonctionnement.

Avec 12 incidents, le taux de réponse à la sollicitation s'établit à 99.5% au-delà de l'objectif (99%).

Le **taux de pertes d'eau** se situe à un niveau de 1.3%, meilleur que l'objectif maximal de 2%. L'essentiel de ces pertes (62%) provient des travaux de maintenance programmés au bassin des Esserts et au puits de Belleplace. Les purges représentent 38% des pertes.

D'importants travaux ont été terminés cette année, notamment aux Esserts avec la fin de la rénovation du revêtement intérieur du puits, la révision de la vidange de fonds, ainsi que la fin de la rénovation du contrôle commande de la vanne de tête du puits.

Les préparations aux futures grosses opérations se sont également poursuivies : remplacement des transformateurs 220kV de La Bâtiаз en 2023, révisions turbine Francis et pompes.

D'autres projets se poursuivent : la campagne de révision des vannes de Vallorcine, l'assainissement des rivières, la coordination avec Nant de Drance SA pour l'exploitation future, la coordination avec Swissgrid SA pour la restructuration du réseau autour du poste de La Bâtiаз et la préparation à la certification ISO 9001 version 2015.

En parallèle, l'adaptation des documents d'exploitation des barrages avance sous le contrôle de l'OFEN.

La **Commission Permanente de Surveillance** (CPS) a reconnu que l'exploitation pratiquée par le concessionnaire est conforme aux exigences des conventions. Elle reste particulièrement vigilante sur les points d'interférences avec le projet Nant de Drance.

Le **Conseil d'administration** remercie le personnel dédié à la société par les partenaires Alpiq SA (personnel à Martigny) et EDF SA (personnel à Vallorcine) pour son engagement.





## Hydraullicité, accumulation et production d'énergie

En début d'année, la **production stockée** se situe au-delà de la moyenne (70% de remplissage). Le déstockage a été soutenu jusqu'à fin avril puis le remplissage a débuté intensément jusqu'à mi-août. Le niveau haut de la retenue (max 1926.88) s'est maintenu jusqu'à fin octobre. Un abaissement modéré s'est ensuite produit jusqu'à mi-décembre. Globalement la cote de la retenue est restée au-dessus de la moyenne pendant tout l'exercice. Fin d'année le taux de remplissage représentait 60%.

Les **apports captés** sur l'année se situent dans la moyenne décennale (100.7%). Le mois de mai a été fortement déficitaire (-48%), contrairement à juin (+25%). Le 3<sup>e</sup> trimestre est légèrement excédentaire (+3.3%), grâce aux apports de juillet. A l'inverse le 4<sup>e</sup> trimestre enregistre un déficit de 25%, particulièrement marqué sur les mois d'octobre (-25%) et novembre (-35%). Au 1<sup>er</sup> trimestre le bassin versant d'Emosson est excédentaire à la différence des collecteurs Est (indisponible du 14 février au 18 mars pour achever la réalisation des chantiers « Esserts 2020 »), et Sud (à la suite des travaux dans le puits de Belleplace et soutien au débit réservé de l'Arve). Le collecteur sud qui était déjà déficitaire fin du 1<sup>er</sup> semestre le reste en fin de période (-10.5%). Seuls les bassins versants du collecteur ouest et d'Emosson sont excédentaires, respectivement de 12% et 17%.

L'énergie de **pompage** fournie est inférieure de 27% à la moyenne fin 2021. Déjà en baisse au premier trimestre étant donné l'indisponibilité du puits des Esserts, c'est surtout en juin et sur le 3<sup>e</sup> trimestre que le recul est enregistré, au profit d'une forte production.

Avec 837 GWh, la **production** de l'aménagement est dans la moyenne décennale. La production a particulièrement été importante en janvier et mars étant donné les bonnes conditions économiques, ainsi qu'en juin et au 3<sup>e</sup> trimestre du fait des forts apports. A l'inverse, la production du dernier trimestre est en net recul, malgré des prix marché extrêmement favorables.

A cette production effective, il faut rajouter 36 GWh de production échangée avec CFF découlant du contrat cadre de mise à disposition d'eau dans la retenue d'Emosson et du contrat « Lucendro ».

Ainsi, la production totale s'élève à 874 GWh, supérieure de 6% à la moyenne.



## Études et travaux

### TÉLÉPHÉRIQUE DE BARBERINE

Sur le téléphérique de Barberine, outre les contrôles réglementaires et la maintenance habituelle, le remplacement de la motorisation de secours a été mené à bien et réceptionné par le CITT.



### BARRAGE

Au barrage, une étude a été initiée pour l'installation de panneaux solaires. Une révision des by-pass des vannes de tête a débuté.



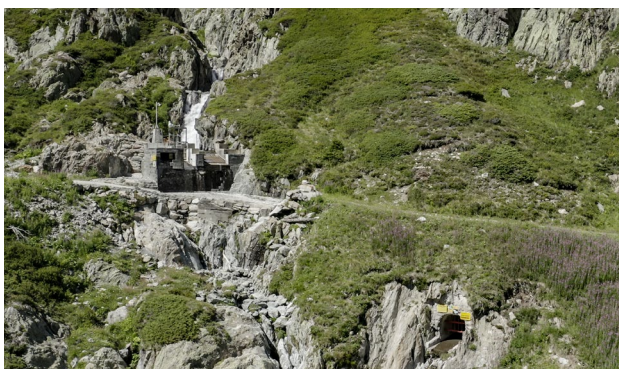
### COLLECTEUR SUD

Au collecteur Sud, une visite de la galerie a été réalisée, afin de définir les travaux à prévoir à court terme, entre le captage du Tour et la fenêtre de Belleplace. Elle a permis d'identifier les zones géologiquement défavorables soumises à des fortes dégradations par attaque chimique. A Argentière, un projet de fermeture des puits dégagés par le recul du glacier a été fait.



### PUITS DE BELLEPLACE

Dans le puits de Belleplace, des travaux de reprise du revêtement de la partie supérieure du puits sont faits annuellement sur quelques viroles selon l'évolution de l'usure par abrasion. Pour la partie inférieure, une visite complète a permis de constater la nécessité d'une reprise du revêtement anticorrosion d'ici 3 à 5 ans.

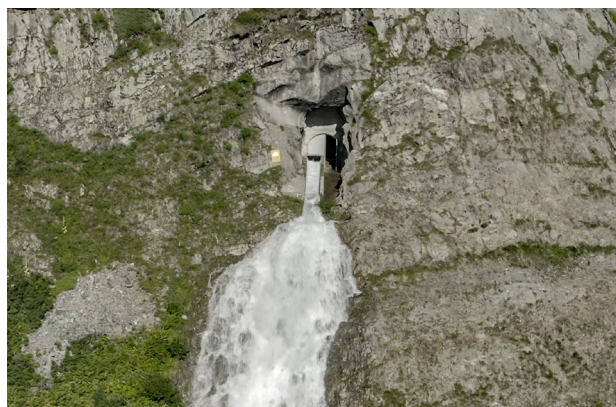


### COLLECTEUR OUEST

Au collecteur Ouest, une visite de la galerie montre que l'engravement localisé progresse en direction du point bas. Une étude doit être lancée afin de déterminer les actions préventives à entreprendre.

### COLLECTEUR EST

Au collecteur Est, une rénovation partielle des bétons de la prise de Treutze-Bô et de la galerie d'aménée au collecteur a été nécessaire. Le transformateur 16 kV pour l'alimentation de la prise de Saleina a été remplacé suite à une défaillance.

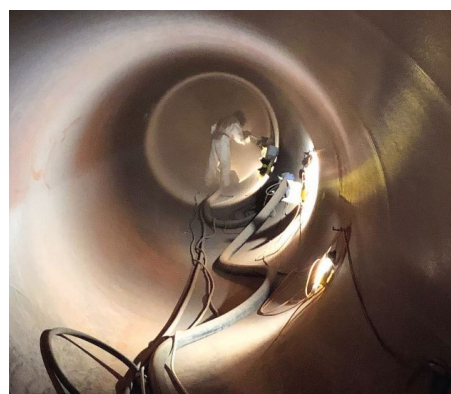


### ESSERTS

Aux Esserts, des travaux planifiés en 2020 et reportés à cause du Covid ont été réalisés. Il s'agit notamment de la révision de la vidange de fond, de la fin de la rénovation du contrôle commande de la vanne de tête du puits et de la réfection de la peinture extérieure de la conduite dans la chambre de la vanne de tête.

### PUITS BLINDÉ DES ESSERTS

Sur le puits blindé des Esserts, un contrôle de garantie réalisé un an après la rénovation complète du revêtement anti-corrosion de la partie haute n'a montré aucun défaut notable. La rénovation de la partie basse, reportée en 2021 à cause du Covid, a été terminée entre le 14 février et le 18 mars 2021.





## VALLORCINE

A Vallorcine, un important volume d'actions de maintenance est réalisé annuellement durant les révisions et arrêts de chute. Pour 2021, les opérations principales ont été : l'échange standard d'injecteurs, la maintenance sur site du carbure des roues Pelton, et le remplacement d'une roue Pelton sur le groupe 3. Une nouvelle roue Pelton a été commandée à Andritz et réceptionnée en fin d'année. Sur le robinet Pelton n°3 en cours de révision, d'importantes fissures constatées sur le corps de vanne ont nécessité le réapprovisionnement d'une nouvelle pièce réalisée par fonderie et réceptionnée en fin d'année. Sur le groupe 1, les travaux préparatoires pour la révision de la turbine Francis ont été menés à bien. La révision a débuté dès fin octobre avec le démontage complet de la Francis, de sa régulation et de sa vanne de garde, et l'expédition des pièces dans divers ateliers pour la révision et la réparation.

Sur le groupe 2, d'importantes vibrations ont été constatées sur le pivot alternateur depuis l'intervention réalisée en 2020. L'expertise des symptômes a conduit à réaliser un démontage non planifié. Il a été constaté la rupture de 2 vis de maintien du pivot, et le mauvais serrage de 3 autres vis. Après analyse, il s'est avéré que le serrage d'origine préconisé par le constructeur ne permettait pas de garantir l'intégrité de la machine.

L'automatismes de sécurité des vannes de tête a été intégralement remplacé. Les études en vue du renouvellement des automatismes du groupe 1 à Vallorcine ont été lancées et les travaux préparatoires ont débuté en fin d'année.

## LA BÂTIAZ

A La Bâtiáz, le revêtement carbure des roues a été maintenu sur site. Des échanges standards se poursuivent sur des injecteurs après révision dans nos ateliers. Le projet de remplacement des transformateurs de La Bâtiáz avec le changement de tension à 400 kV se poursuit. Les études finales de conception des transformateurs et des disjoncteurs ont été validées et la libération de la fabrication a été lancée. En milieu d'année, Swissgrid a annoncé un retard supplémentaire de 6 mois pour la mise en place de ces transformateurs qui devraient être mis en service en 2023.

Le projet de protection de la centrale de La Bâtiáz contre les chutes de pierre mené par la commune a démarré à l'automne 2021 et va encore se poursuivre jusqu'en 2023.

Les travaux effectués par la commune de Martigny pour l'élargissement de la Dranse au-dessus du canal de fuite ont impacté localement la voûte du canal. Des réparations ponctuelles doivent être entreprises au printemps 2022.

Dans le cadre du programme de soutien à l'investissement de la Confédération, l'étude d'une nouvelle prise d'eau en Suisse sur le Nant Noir (déjà concédée mais jamais réalisée) s'est poursuivie. Le projet de surélévation du barrage proposé dans ce cadre est retenu comme projet d'importance et sera intégré dans le plan directeur cantonal.



## Environnement politique et juridique

Suite à un hiver 2020-21 froid en Europe et une forte demande en électricité, ayant nécessité l'appel à de la production fossile, les prix de toutes les commodités ont atteint des niveaux très élevés. A la sortie du printemps, la croissance économique a généré une forte hausse des prix. Ceux-ci se sont ensuite envolés dès la fin de l'été pour atteindre des niveaux records durant le 4<sup>e</sup> trimestre. En cause, le faible niveau de stockage et d'approvisionnement en gaz naturel soutenu par les tensions géopolitiques mondiales, notamment entre la Russie et les pays occidentaux autour de l'Ukraine. A la fin de l'année, la puissance de nombreux réacteurs nucléaires français a été réduite pour des raisons de sécurité, dans un contexte d'approvisionnement en électricité déjà tendu. En Suisse, le stockage des lacs d'accumulation en début d'année était conforme à la moyenne. Contrairement au printemps 2020, la production s'est accentuée tout au long de l'hiver et le niveau des lacs a terminé au niveau le plus bas des 10 dernières années, ravivant les craintes des milieux politiques et économiques sur une pénurie, voire d'un blackout à court/moyen terme.

L'année politique a été très mouvementée s'agissant de la force hydraulique suisse. La consultation sur la loi « Un approvisionnement en électricité sûr grâce aux énergies renouvelables », appelée « Acte modificateur unique ou Mantelerlass » (révision de la LApEl et de la LEne), s'est achevée et le message a été transmis au Parlement le 18.6.21. La CEATEE ne voulant pas délibérer sur une entrée en matière avant 2022, il était crucial que la promotion des énergies renouvelables puisse être poursuivie dès 2023, date à laquelle les mesures de soutien prévues arrivent à échéance. Lors de la session d'automne 2021, le Parlement a donc adopté avec l'initiative parlementaire Girod (19.443) les mesures nécessaires pour combler cette lacune. La prolongation et l'amélioration des contributions aux investissements pour les nouvelles installations hydrauliques, les agrandissements et les rénovations notoires, ainsi que la prolongation de la prime de marché pour la grande hydraulique sont désormais garanties jusqu'en 2030.

Les discussions de la « Table ronde sur l'énergie hydraulique » du DETEC ont abouti début décembre. A l'invitation de la Conseillère fédérale Simonetta Sommaruga, des représentants du secteur de l'hydroélectricité, des associations environnementales et des Cantons ont échangé depuis août 2020 sur les défis de l'hydroélectricité dans le contexte de la Stratégie énergétique 2050: objectif climatique de réduction des émissions de CO<sub>2</sub>, sécurité d'approvisionnement et préservation de la biodiversité. Les participants ont signé le 13 décembre 2021 une déclaration commune et désigné 15 projets d'aménagements à accumulation particulièrement prometteurs permettant d'augmenter la production hivernale de 2 TWh/an d'ici 2040. Le barrage d'Emosson fait partie des 15 projets retenus.

Enfin, un accès non discriminatoire aux marchés européens de l'électricité est indispensable pour pouvoir commercialiser, au niveau international, la production générée par la force hydraulique. Malgré la décision unilatérale du Conseil fédéral de rompre les négociations avec l'Union européenne sur l'accord-cadre le 26.5.2021, un accord sur l'électricité avec l'Union européenne ou avec les pays voisins demeure impératif pour exploiter pleinement la flexibilité de la force hydraulique suisse.



## Evaluation des risques

Dans le cadre de ses activités, la société est exposée à des risques stratégiques et opérationnels, et plus particulièrement à des risques d'aléa naturel, d'exploitation (politique et stratégie de maintenance), de projet, ainsi que d'ordre réglementaires et administratifs. En revanche, étant une société de partenaires, elle n'est pas exposée aux risques liés aux prix du marché pour la vente de l'énergie produite, ces risques étant portés par les actionnaires.

Le Conseil d'administration fixe les principes de la politique de gestion des risques et définit les principes d'identification systématique des risques, de l'évaluation, de la priorisation, de l'évaluation de l'impact possible sur l'ensemble de la société ainsi que des mesures de traitement et surveillance des risques identifiés.

Le Conseil d'administration mandate la Direction pour effectuer l'évaluation des risques. Au cours de la procédure annuelle d'évaluation des risques d'exploitation, le recensement systématique, analysé et priorisé donne lieu à l'établissement d'une cartographie des risques. Des mesures concrètes de gestion des risques identifiés sont examinées et adoptées.

En raison des hypothèses retenues concernant les évolutions futures dans l'appréciation des risques, cette évaluation est sujette à une incertitude relative.

Au cours de l'exercice, le Conseil d'administration d'Electricité d'Emosson SA a pris acte de la diminution globale de la criticité des risques et a approuvé les mesures de mitigation de ces risques.



## Vue d'ensemble financière

Electricité d'Emosson SA est une société de partenaires. Les sociétés de partenaires se caractérisent par le fait que les actionnaires, proportionnellement à leur participation au capital-actions, d'une part reprennent l'entier de la production d'énergie et d'autre part couvrent les charges annuelles.

Par ce mécanisme de couvertures des charges, tous les coûts encourus par la société de partenaires sont couverts directement et intégralement par les partenaires-actionnaires quelles que soient la production réalisée et la valeur de l'énergie reprise par les partenaires. Les risques d'entreprises sont également complètement supportés par les partenaires-actionnaires.

Les charges annuelles facturées au partenaire Alpiq Suisse SA s'élèvent à 28.4 MCHF, montant en diminution de 0.6 MCHF par rapport à l'exercice précédent.

Durant l'exercice 2020, en Suisse, un changement de méthode d'imposition des sociétés partenaires est entré en vigueur, soit un cost +10%. Ce changement de méthode, portant sur la période 2009-2023, a engendré des correctifs exceptionnels d'impôts pour les années antérieures 2009-2019 de 3.1 MCHF dans les comptes 2020. En 2021, la réception des bordereaux définitifs d'impôts sur le bénéfice des années 2009 à 2019 résulte d'un excédent de provision de 0.3 MCHF, qui génère un revenu supplémentaire. Par conséquent, l'application de la nouvelle méthode de taxation de l'impôt sur le bénéfice y compris la dissolution d'excédents de provision représentent une déviation négative de 2.7 MCHF dans le compte «impôt sur le bénéfice» entre l'exercice 2021 et 2020.

Des intérêts moratoires, en lien avec les impôts sur le bénéfice des années 2009 à 2020, perçus en 2021, ont été classés en produits financiers (-0.9 MCHF).

Les charges d'exploitation sont inférieures à celles enregistrées au cours de l'année précédente (-1.9 MCHF). Le facteur principal de cette variation est la position «redevances hydrauliques et impôt spécial» (-1.5 MCHF), cela en raison d'une part d'apports d'eau bruts, traduits en valeur énergétique, en baisse à ceux captés en 2020 (146.7 KWth en 2021, contre 157.6 kWth en 2020) et, d'autre part la dissolution d'une provision relative aux exercices antérieurs.

Le recul significatif (-0.6 MCHF) enregistré dans les «taxes, impôts sur le capital et autres impôts» est la conséquence de la réduction de moitié des taxes foncières françaises, en application d'un plan de relance économique entré en vigueur en 2021. Quant aux taxes suisses, elles sont restées pratiquement identiques.

A souligner, que les charges matériels et prestations sont comparables à celles de l'exercice précédent. Concernant les rubriques «achat et transport d'énergie» et «autres charges d'exploitation», celles-ci sont en recul de -0.2 MCHF par rapport à 2020 et les amortissements en hausse de +0.4 MCHF.

Finalement à propos des charges financières, celles-ci connaissent une diminution importante par rapport à l'année précédente (-0.5 MCHF). Au cours de l'année 2021, l'endettement de la société a été réduit de 3.5 MCHF et le renouvellement des emprunts s'est réalisé à des taux d'intérêt nettement inférieurs.



## Organisation

Lors de l'Assemblée générale ordinaire (AGO) du 16 juin 2021, M. Gilles Robert-Nicoud s'est retiré du Conseil d'administration à l'échéance de son mandat.

Sur proposition du partenaire Alpiq, cette même AGO a élu M. Paul Michellod, Senior Strategist (Alpiq), pour le remplacer.

Tous les administrateurs sont élus jusqu'en 2024, soit jusqu'à l'Assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2023.

L'Assemblée a reconduit le mandat de l'organe de révision d'Ernst & Young SA, Bâle, pour l'exercice 2021.





# Compte de résultat de l'exercice 2021

16

	Note	2021	2020
		CHF	CHF
Charges annuelles facturées au partenaire	1	28'365'676	28'933'610
Autres produits d'exploitation	2	2'030'989	2'063'472
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		<b>30'396'665</b>	<b>30'997'082</b>
Achat et transport d'énergie		-230'764	-365'745
Matériel et prestations		-7'113'998	-7'109'289
Redevances hydrauliques et impôt spécial	3	-5'374'234	-6'886'850
Taxes, impôt sur le capital et autres impôts	4	-1'893'027	-2'450'546
Autres charges d'exploitation	5	-608'781	-705'294
Amortissements		-12'563'347	-12'153'522
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>		<b>-27'784'151</b>	<b>-29'671'246</b>
<b>RÉSULTAT AVANT INTÉRÊTS ET IMPÔTS</b>		<b>2'612'514</b>	<b>1'325'836</b>
Produits financiers	6	932'440	0
Charges financières	7	-3'462'115	-3'972'467
<b>RÉSULTAT AVANT IMPÔTS SUR LE BÉNÉFICE</b>		<b>82'839</b>	<b>-2'646'631</b>
Impôt sur le bénéfice	8	-82'839	2'646'631
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>		<b>0</b>	<b>0</b>

# Bilan au 31 décembre 2021

17

<b>ACTIF</b>	Note	<b>31.12.2021</b>	<b>31.12.2020</b>
		CHF	CHF
<b>ACTIF CIRCULANT</b>			
Liquidités		3'012'234	6'737'754
Créances sur ventes et prestations	9	1'292'133	1'226'007
Comptes de régularisation d'actif	10	542'438	1'247'684
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>		<b>4'846'805</b>	<b>9'211'445</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>			
Installations en exploitation		321'282'390	320'707'946
Installations en construction		3'553'808	13'533'030
Terrains et immeubles non concédés		3'554'684	3'714'097
Outillage, véhicules, mobilier et projets		435'862	214'750
Immobilisations corporelles	11	328'826'744	338'169'823
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>		<b>328'826'744</b>	<b>338'169'823</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>333'673'549</b>	<b>347'381'268</b>

<b>PASSIF</b>	Note	<b>31.12.2021</b>	<b>31.12.2020</b>
		CHF	CHF
<b>CAPITAUX ETRANGERS A COURT TERME</b>			
Dettes sur achats et prestations	12	1'683'396	2'378'640
Emprunt obligataire	13	130'000'000	0
Dettes à court terme portant intérêts	14	50'000'000	25'000'000
Autres dettes tiers		384'194	590'159
Comptes de régularisation de passif	15	10'105'959	19'412'469
<b>TOTAL CAPITAUX ETRANGERS A COURT TERME</b>		<b>192'173'549</b>	<b>47'381'268</b>
<b>CAPITAUX ETRANGERS A LONG TERME</b>			
Emprunt obligataire	13	0	130'000'000
Dettes à long terme portant intérêts	14	1'500'000	30'000'000
<b>TOTAL CAPITAUX ETRANGERS A LONG TERME</b>		<b>1'500'000</b>	<b>160'000'000</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital-actions	16	140'000'000	140'000'000
Réserve légale issue du bénéfice		0	0
Réserves facultatives issues du bénéfice			
- Report de bénéfice		0	0
- Résultat de l'exercice		0	0
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>		<b>140'000'000</b>	<b>140'000'000</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>333'673'549</b>	<b>347'381'268</b>

# Tableau des flux de fonds au 31.12.2021

19

	2021	2020
	CHF	CHF
Résultat de l'exercice	0	0
Amortissements	12'563'347	12'153'522
Propres prestations activées	404'478	492'378
<b>CASH-FLOW OPÉRATIONNEL</b>	<b>12'967'825</b>	<b>12'645'900</b>
Variation créances pour livraisons et prestations de services	-66'126	-736'094
Variation autres créances et comptes de régularisation d'actifs	705'246	-768'084
Variation dettes résultant d'achat et de prestations de services	-695'244	851'038
Variation autres dettes à court terme	-205'965	74'007
Variation compte de régularisation de passifs	-9'306'510	6'880'756
<b>FLUX DE FONDS PROVENANT DE L'EXPLOITATION</b>	<b>3'399'226</b>	<b>18'947'523</b>
Investissements	-3'624'746	-8'788'819
Désinvestissements	0	0
<b>FLUX DE FONDS UTILISÉ POUR DES INVESTISSEMENTS</b>	<b>-3'624'746</b>	<b>-8'788'819</b>
Paiement du dividende	0	0
Remboursement d'emprunts	-79'500'000	-14'000'000
Nouveaux emprunts	76'000'000	0
<b>FLUX DE FONDS UTILISÉ POUR DU FINANCEMENT</b>	<b>-3'500'000</b>	<b>-14'000'000</b>
<b>VARIATION DES LIQUIDITES</b>	<b>-3'725'520</b>	<b>-3'841'296</b>
<b>ETAT INITIAL DES LIQUIDITÉS</b>	<b>6'737'754</b>	<b>10'579'050</b>
<b>SOLDE FINAL DES LIQUIDITÉS</b>	<b>3'012'234</b>	<b>6'737'754</b>

# Variation des fonds propres au 31.12.2021

		Capital- actions	Réserve légale issue du bénéfice	Réserve facultative issue du bénéfice	Total des capitaux propres
		CHF	CHF	CHF	CHF
Capitaux propres au	02.01.2020	140'000'000	0	0	140'000'000
Attribution à la réserve légale		0	0	0	0
Distribution de dividende	2019	0	0	0	0
Résultat de l'exercice		0	0	0	0
<b>CAPITAUX PROPRES AU</b>	<b>31.12.2020</b>	<b>140'000'000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>140'000'000</b>
Capitaux propres au	01.01.2021	140'000'000	0	0	140'000'000
Attribution à la réserve légale		0	0	0	0
Distribution de dividende	2020	0	0	0	0
Résultat de l'exercice		0	0	0	0
<b>CAPITAUX PROPRES AU</b>	<b>31.12.2021</b>	<b>140'000'000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>140'000'000</b>

## PRINCIPES DE PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les comptes annuels d'Electricité d'Emosson SA sont établis conformément aux dispositions du droit sur les sociétés anonymes et selon les recommandations suisses relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC). Ils reflètent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des revenus.

Les explications suivantes contiennent aussi les renseignements exigés par l'art 959c al. 2 ch. 1-14 du CO.

Les comptes individuels Swiss GAAP RPC présentés correspondent en même temps aux comptes selon le droit commercial.

## PRINCIPES D'ÉVALUATION

### Actif circulant

#### Liquidités

Les liquidités comprennent le solde en caisse, les avoirs bancaires, ainsi que les placements financiers à court terme, jusqu'à 90 jours, auprès de banques. Elles sont portées au bilan à leur valeur nominale.

#### Créances

Les créances sont inscrites aux valeurs nominales, déduction faite des provisions économiquement nécessaires.

### Actif immobilisé

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent dans le bilan aux coûts d'acquisition ou de construction, sous déduction des amortissements. Les amortissements sont effectués selon la méthode linéaire sur la durée d'utilisation économique-technique estimée ou, en cas d'installations d'exploitation soumises au droit de retour, au maximum sur la durée de la concession.

Les installations en construction figurent dans le bilan à la valeur de construction. Durant la période de construction, aucun amortissement n'est effectué.

Les durées d'amortissement pour chaque catégorie d'installations sont comprises dans les plages suivantes :

<b>Retenues d'accumulation, galeries d'amenée</b>	80 ans
<b>Installations de transport d'énergie</b>	15 – 40 ans
<b>Installations de production, de sécurité, d'exploitation et de conduite technique</b>	15 – 60 ans
<b>Terrains (concedés)</b>	en cas de perte de valeur
<b>Bâtiments</b>	50 – 80 ans
<b>Installations de mesure, véhicules</b>	5 – 10 ans

A l'intérieur d'une plage définie, la durée d'amortissement est déterminée en fonction de la durée d'utilisation spécifique du bien d'immobilisation correspondant. Les durées d'utilisation sont périodiquement révisées, respectivement réestimées.

Dans le cas de projets d'investissement qui s'étalent sur du long terme, des intérêts intercalaires sur l'objet en question sont intégrés au coût d'investissement depuis le début de la construction jusqu'à la mise en exploitation de celui-ci. Un taux calculatoire moyen est appliqué pendant la période, en contrepartie d'un revenu financier. Ce taux correspond au taux d'intérêt moyen des fonds étrangers.

#### Dépréciations d'actifs

Conformément au contrat de partenaires existant, les actionnaires de la société sont tenus de payer la partie des frais annuels correspondant à leur participation. Par conséquent, la valeur actuelle de l'actif immobilisé est maintenue, au sens de la norme de Swiss GAAP RPC 20.

### Fonds étrangers

#### Dettes

Les dettes contiennent les engagements à court et long terme. Elles sont portées au bilan au montant du remboursement.

#### Provisions

Des provisions sont enregistrées lorsqu'il existe une obligation légale ou implicite résultant du passé et que le règlement probable de cette obligation se soldera par le versement d'avantages financiers.

### Risque de change

Une partie des charges d'Electricité d'Emosson SA lui est facturée en euros. Les postes du compte de résultat sont convertis au cours moyen de la période sous revue (cours moyen TVA). A la date de clôture du bilan, les actifs et passifs sont convertis en francs suisses au cours en vigueur à la date de référence :

	31.12.2021	31.12.2020
	CHF	CHF
<b>Cours euro / franc suisse à la date de clôture</b>	1.0331	1.0802

### Opérations hors bilan

#### Engagements conditionnels

Les engagements éventuels ou existants, pour lesquels une sortie de fonds est estimée improbable, ne sont pas enregistrés dans le bilan. En revanche, le volume de responsabilité existant au jour de clôture de l'exercice est publié comme engagement conditionnel dans l'annexe aux comptes annuels.

#### Transactions avec des parties liées de la société

Les transactions suivantes sont considérées comme étant des transactions avec des parties liées de la société :

- les transactions avec les actionnaires de la société
- les transactions avec les sociétés qui sont consolidées selon la méthode globale au sein du même groupe qu'un actionnaire
- les transactions avec d'autres parties considérées comme liées au sens de la directive Swiss GAAP RPC 15.

Les sociétés figurant sous la note 16 sont considérées comme des actionnaires.

### NOTES :

#### 1. Charges annuelles facturées au partenaire

Les frais annuels non couverts par les autres produits d'exploitation, les produits financiers ainsi que les produits hors exploitation et hors période sont pris en charge par le partenaire Alpiq selon le règlement contractuel en vigueur.

#### 2. Autres produits d'exploitation

	2021	2020
	CHF	CHF
Propres prestations activées	404'478	492'378
Produits d'immeubles	63'980	77'042
Indemnité d'usage	1'155'419	854'476
Autres produits d'exploitation	195'309	639'576
Indemnités d'assurances	211'803	0
<b>Total</b>	<b>2'030'989</b>	<b>2'063'472</b>

Un reclassement a été opéré dans les comptes 2019, sans influence sur le total de la rubrique.

#### 3. Redevances hydrauliques et impôt spécial

	2021	2020
	CHF	CHF
Impôt spécial hydraulique	2'877'960	3'799'467
Redevances hydrauliques	1'891'612	2'501'897
Redevances proportionnelles	99'117	64'795
Indemnisation pour énergie gratuite et réservée	505'545	520'691
<b>Total</b>	<b>5'374'234</b>	<b>6'886'850</b>

Les redevances suisses se composent de l'impôt spécial versé au Canton (60%) et les redevances hydrauliques aux communes concédantes (40%), à titre d'indemnisation pour l'utilisation des forces hydrauliques disponibles, au taux de CHF/kWth 100.-.

Les charges de l'exercice 2021 contiennent également la dissolution d'une provision relative aux exercices antérieurs.

#### 4. Taxes, impôt sur le capital et autres impôts

	2021	2020
	CHF	CHF
Impôts sur le capital	441'000	438'258
Impôt foncier	873'000	870'426
Autres taxes foncières	573'274	1'132'861
Autres impôts	5'753	9'001
<b>Total</b>	<b>1'893'027</b>	<b>2'450'546</b>

Pour la Suisse, ces postes correspondent aux impôts fédéraux, cantonaux et communaux, soit les impôts sur le capital et les biens-fonds en Valais.

Pour la France, il s'agit notamment de taxes foncières.

#### 5. Autres charges d'exploitation

Un montant de CHF 18'407.- concernant les prestations en matière de révision est inclus dans cette rubrique (CHF 18'680.- en 2020).

#### 6. Produits financiers

Des intérêts moratoires perçus, en lien avec les impôts sur le bénéfice des années 2009 à 2020 figurent notamment dans ce compte pour CHF 904'056.-.

#### 7. Charges financières

	2021	2020
	CHF	CHF
Intérêts sur emprunt obligataire	1'787'500	1'787'500
Intérêts sur emprunts courus	138'435	632'826
Intérêts sociétés liées	1'516'954	1'391'147
Frais d'emprunts, commissions et divers	13'000	13'000
Frais bancaires et pertes de change	6'226	147'994
<b>Total</b>	<b>3'462'115</b>	<b>3'972'467</b>

#### 8. Impôt sur le bénéfice

	31.12.2021	31.12.2020
	CHF	CHF
Impôts courants	419'806	455'000
Impôts exercices antérieurs	-336'967	-3'101'631
	<b>82'839</b>	<b>-2'646'631</b>

L'impôt sur le bénéfice de CHF 419'806.- est calculé en appliquant la méthode du coût de revient majoré d'une marge de 10%.

A la suite de l'accord conclu avec l'autorité fiscale valaisanne et la réception des bordereaux définitifs d'impôts sur le bénéfice des années 2009 à 2019, il en résulte un excédent de provision de CHF 336'967.- qui génère, en 2021, un revenu supplémentaire.

#### 9. Créances sur ventes et prestations

	31.12.2021	31.12.2020
	CHF	CHF
Tiers	44'354	0
Sociétés liées	1'247'779	1'226'007
<b>Total</b>	<b>1'292'133</b>	<b>1'226'007</b>

#### 10. Comptes de régularisation d'actif

	31.12.2021	31.12.2020
	CHF	CHF
Tiers	0	911'368
Sociétés liées	542'438	336'316
<b>Total</b>	<b>542'438</b>	<b>1'247'684</b>



## 11. Actif immobilisé

		Installations en exploitation	Installations en construction	Terrains et immeubles non concedés	Outillage, véhicules, mobilier et projets	Total
		CHF	CHF			
Coûts de construction au	31.12.2020	805'850'092	13'533'030	12'472'685	2'608'412	834'464'219
Investissements		908'666	2'275'849	0	35'753	3'220'268
Sorties		-3'004'450	0	0	-52'312	-3'056'762
Transferts		11'886'329	-12'255'071	0	368'742	0
<b>IMMOBILISATIONS BRUTES AU</b>	<b>31.12.2021</b>	<b>815'640'637</b>	<b>3'553'808</b>	<b>12'472'685</b>	<b>2'960'595</b>	<b>834'627'725</b>
Fonds d'amortissement au	31.12.2020	485'142'146	0	8'758'588	2'393'662	496'294'396
Amortissements planifiés		12'220'551	0	159'413	183'383	12'563'347
Amortissements sorties		-3'004'450	0	0	-52'312	-3'056'762
<b>FONDS D'AMORTIS- SEMENT AU</b>	<b>31.12.2021</b>	<b>494'358'247</b>	<b>0</b>	<b>8'918'001</b>	<b>2'524'733</b>	<b>505'800'981</b>
Immobilisations nettes au	31.12.2020	320'707'946	13'533'030	3'714'097	214'750	338'169'823
<b>IMMOBILISATIONS NETTES AU</b>	<b>31.12.2021</b>	<b>321'282'390</b>	<b>3'553'808</b>	<b>3'554'684</b>	<b>435'862</b>	<b>328'826'744</b>

## 12. Dettes sur achats et prestations

	31.12.2021	31.12.2020
	CHF	CHF
Tiers	588'964	1'061'596
Actionnaires	238'210	446'685
Sociétés liées	856'222	870'359
	<b>1'683'396</b>	<b>2'378'640</b>

**13. Emprunt obligataire**

				<b>31.12.2021</b>	<b>31.12.2020</b>
				CHF	CHF
Tiers	1.375%	2017-2022	02.11.2022	130'000'000	130'000'000
				<b>130'000'000</b>	<b>130'000'000</b>
Dont:					
• échéance < 1 an				130'000'000	0
• échéance < 1 à 5 ans >				0	130'000'000

**14. Dettes financières (court et long terme)**

				<b>31.12.2021</b>	<b>31.12.2020</b>
				CHF	CHF
Tiers	2.530%	2006-2021	15.03.2021	0	25'000'000
Tiers	-0.250%	2021-2022	08.04.2022	20'000'000	0
Tiers	0.000%	2021-2022	08.03.2022	20'000'000	0
Tiers	0.000%	2021-2022	01.02.2022	10'000'000	0
Société liée	1) 3.770%			1'500'000	30'000'000
				<b>51'500'000</b>	<b>55'000'000</b>
Dont:					
• échéance < 1 an				50'000'000	25'000'000
• échéance < 1 à 5 ans >				1'500'000	30'000'000

1) L'emprunt de 3.770% auprès d'une société liée étant une ligne de crédit, ce montant est susceptible d'enregistrer des mouvements (remboursements anticipés, demandes de fonds supplémentaires) de gré à gré, par conséquent, uniquement le montant susceptible d'être remboursé sous une année, figure en court terme, le solde est reclassé dans les dettes financières à long terme.

**15. Comptes de régularisation de passif**

	<b>31.12.2021</b>	<b>31.12.2020</b>
	CHF	CHF
Tiers	4'365'889	8'780'727
Actionnaires	1'751'074	3'678'390
Impôts	3'706'274	6'159'670
Intérêts courus tiers	282'722	793'681
<b>Total</b>	<b>10'105'959</b>	<b>19'412'469</b>

**16. Capital-actions**

Le capital-actions est de CHF 140'000'000.-. Il est divisé en 2'800 actions nominatives de CHF 50'000.- nominal.

Les actionnaires d'Electricité d'Emosson SA sont :

	<b>31.12.2021</b>	<b>31.12.2020</b>
Alpiq Suisse SA, Lausanne	50.00%	50.00%
EDF SA, Paris	50.00%	50.00%
	<b>100.00%</b>	<b>100.00%</b>

**17. Engagements conditionnels**

Aucun engagement conditionnel n'existe à la date du bilan.

**18. Engagements envers des fonds de prévoyance**

Electricité d'Emosson SA n'a pas de personnel et n'a donc pas d'engagement de prévoyance.

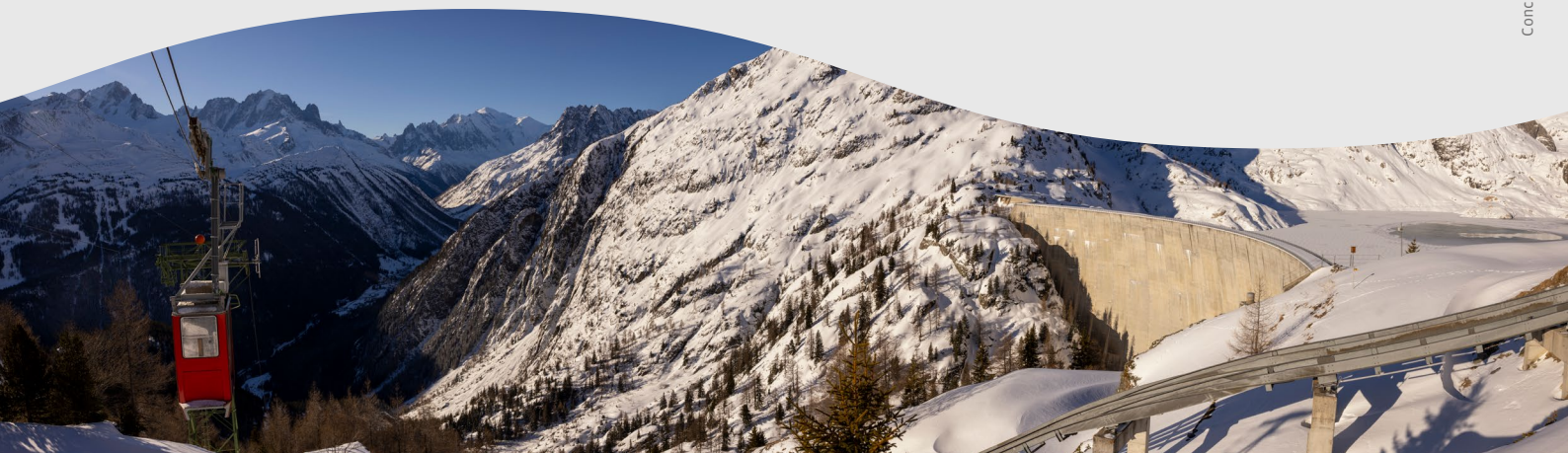
**19. Evénement postérieur à la clôture**

Après la date de bouclage des comptes au 31 décembre 2021, aucun événement significatif méritant d'être relevé n'est intervenu. Les événements postérieurs à la date de clôture ont été considérés jusqu'au 14 avril 2022, qui est également la date à laquelle les comptes annuels ont été approuvés par le Conseil d'administration.

**Au nom du Conseil d'administration  
Le Président**

M. Wider

Martigny, le 14 avril 2022



[www.emosson.ch](http://www.emosson.ch)

